

RECOMMANDATION 8 - REEMPLOYER LES EXCEDENTS DE CHANTIER

Réemployer les excédents de chantier, en quoi ça consiste ? Réemployer les excédents de chantier consiste à éviter à des surplus de matière de devenir des déchets. Les ressources utilisées sur le chantier ne sont pas toujours utilisées de manière optimale, ce qui est une perte de matière et d'argent.

Quels bénéfices en attendre ? Réemployer les excédents de matières premières prévues pour les travaux où les matériaux extraits du site permet de réduire considérablement la demande en matière première et les quantités de déchets générées par le chantier. Par exemple, pour le renforcement d'une route, la **quantité de matériaux neufs nécessaire a été réduite de 87 %** - en réemployant les matériaux existants sur site et ceux d'un chantier de déconstruction – ce qui a limité les émissions de gaz à effet de serre de 67 % et **réduit le coût du chantier de 10 %** (voir expérience [Enrobés in situ](#)).

Comment faire ?

En amont du projet

- Étudier les possibilités de réemploi lors de déconstruction.
- Lors d'opérations de terrassement, étudier les possibilités de réemploi sur site.
- Étudier les possibilités de conserver les éléments en place lors de réhabilitation.
- Concevoir des ouvrages démontables pour éviter leur remplacement total lors de maintenance ou de déconstruction.



Voir recommandation 2 sur la [déconstruction](#), voir expériences [Déblais de tranchées in situ](#), [Enrobés in situ](#), [Chaussée in situ](#), [WRAP - COLCHESTER](#), [WRAP - B&Q](#) et [GREENWICH](#)



Voir recommandation 7 sur la [réduction des déblais et remblais](#)



Voir expériences [Dalles de sol](#)

Lors de la préparation

- Étudier les synergies possibles avec d'autres chantiers ou passer par des plateformes d'échange.



Voir expériences [Enrobés in situ](#), [BPE](#) et [VOIRVERT](#)

Lors de la réalisation

- Réutiliser les chutes ou déblais sur le chantier.



Voir recommandation 7 sur la [réduction des déblais et remblais](#), voir expérience [Dalles de sol](#)

- Réemployer les excédents pour des travaux nécessitant une qualité moindre (sous-couche par exemple).
- Sensibiliser le voisinage sur les possibilités de récupération des excédents
- Trier séparément les matériaux réemployables des déchets et les protéger.



Voir expérience [Peinture](#)



Voir expérience [BPE](#)



Une fois le chantier réalisé

- S'assurer du devenir des éléments réemployables.
- Transmettre les informations sur la démontabilité de l'ouvrage ou de pièces.
- Communiquer sur les résultats obtenus.

